

Conditions générales de vente (CGV) des séjours bien-être

I. DEFINITIONS

Les Conditions Générales de Vente : les présentes conditions applicables à toute fourniture de service par la SAS RAVIR à un Participant.

Le Prestataire : SAS RAVIR

La SAS RAVIR exploite la marque HUMAN TEMPO pour ses séjours bien-être appelés « Césure Respirer » et toutes autres prestations comme l'organisation de séminaire d'entreprise ou conférence.

Le(s) Participant(s) : toute personne ayant effectué une réservation auprès du Prestataire, conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

Les Centres : établissements où sont exécutés les prestations par le Prestataire.

II. DOMAINE D'APPLICATION

1. Les Conditions Générales de Vente s'appliquent aux contrats ayant trait à un séjour bien-être, ainsi qu'à toutes les autres prestations fournies par le Prestataire aux Participants.

2. Le Prestataire s'engage à mettre tout en oeuvre pour offrir aux Participants une haute qualité de services.

3. Le Prestataire est en droit de faire exécuter les services commandés par tout collaborateur ou sous-traitant de son choix, sous sa responsabilité de droit commun.

III. CONCLUSION DU CONTRAT

1. La réservation ferme d'un séjour à Human Tempo est garantie dans les conditions suivantes :

A : La réservation d'un séjour via le site www.humantempo.com avec paiement de l'acompte, ou la réservation par mail d'un séjour via l'envoi d'arrhes et des informations complètes du participant à Human Tempo.

B : Formulaire "Anamnèse" rempli après la confirmation de votre réservation.

C : Présenter le jour de votre arrivée un pass sanitaire valide, un test PCR ou un test anti-génique négatif de moins de 72h.

2. Une réservation devient définitive par le renvoi du contrat de réservation par le Prestataire et par le solde de la formule sélectionnée, et ce au minimum 10 jours avant le début du séjour.

3. Les paiements sont acceptés par virement et par carte bancaire (via le site Internet, par transmission du RIB ou via un lien de paiement qui sera envoyé au participant).

IV. ANNULATION/RÉSILIATION

1. En annulant son séjour, le Participant accepte de verser les frais d'annulation fixés selon les modalités suivantes :

Le Participant peut annuler ou reporter sa réservation sans frais jusqu'à 15 jours avant son arrivée. Ensuite, seront facturés des frais d'annulation, comme suit :

A. De 15 à 0 jours avant l'arrivée, la moitié du séjour sélectionné est dû par le Participant (50% du montant du séjour total) ;

B. en cas de non-présentation le jour de son arrivée, la totalité du séjour est dûe par le Participant (100% du montant total est dû).

La fourniture d'un certificat médical peut donner lieu à un remboursement des acomptes ou du solde total du séjour.

Toute annulation doit se faire par l'envoi :

- d'un courriel à l'adresse : virginie@humantempo.com

Enfin, tout séjour commencé est dû en sa totalité.

En cas d'annulation par le Prestataire, tous les versements seront intégralement remboursés au Participant.

A noter que les contrats de séjours Human Tempo entrent dans la catégorie des contrats du droit de rétractation définis par l'article L.221-28 du code de la consommation. Le délai de rétractation standard de 14 jours n'est donc pas applicable et seuls prévalent les termes de ce contrat en cas d'annulation / résiliation.

2. En cas de non-respect du règlement interne des Centres, le Prestataire se réserve le droit d'interrompre le séjour aux frais du Participant. Le règlement interne est consultable sur le site internet www.humantempo.com.

3. Les repas et soins non pris par le Participant ne sont pas remboursés.

V. SERVICES, TARIFS ET PAIEMENTS

1. Toutes les prestations sont facturées sur la base des tarifs en vigueur. Cette liste des prix remplace et annule les tarifs et conditions précédemment en vigueur.

2. La majorité des tarifs sont des tarifs « tout compris ». En cas d'augmentation de la TVA, les prix incluant cette taxe sont automatiquement indexés.

VI. ARRIVÉE/DÉPART

1. Le Participant n'a pas le droit de revendiquer une chambre spécifique. Le Prestataire fera de son mieux pour répondre à ses éventuels souhaits.

2. Les chambres réservées sont à disposition du Participant à partir de 18h00, le jour de son arrivée.

3. Le jour du départ, le Participant doit libérer sa chambre avant 10h00.

VII. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ : PARKING

Le prestataire décline toute responsabilité pour des dommages résultant directement ou indirectement de l'utilisation du parking extérieur par le Participant.

VIII. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ : PERTE,

VOL ET DETERIORATION D'OBJETS

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objet appartenant au Participant lors de son séjour.

IX. MODIFICATION DES ACTIVITES

Le Prestataire s'autorise à effectuer toutes modifications et annulations des activités prévues rendues nécessaires par les conditions météorologiques.

X. FORCE MAJEURE

1. Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenance d'un élément constitutif de force majeure tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative :

- l'inondation, l'incendie, la tempête, le manque de matières premières, la grève des transports, une grève partielle ou totale.
2. La partie ayant été frappée par de tels événements devra informer l'autre partie de la survenance de cet événement.
 3. Les parties conviennent qu'elles devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas de force majeure.

XI. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1. L'ensemble des logos, marques, photos et modèles figurant sur le site de Human Tempo sont sa propriété.
2. Toute reproduction partielle ou complète de ses logos, marques, photos et modèles, quel que soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite sans le consentement du Prestataire ou des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.

XII. DISPOSITIONS FINALES

1. Le lieu de facturation et d'exécution est le Château de Mirande ou tout autre lieu qui est indiqué lors de la présentation des séjours.
2. Les présentes conditions générales et les dispositions mentionnées sur l'offre de devis transmise au client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.
3. Le contrat conclu entre le Prestataire et le Participant est soumis au droit français. Tous différends et/ou contestations résultant de la prestation de nos services et/ou relatif à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes conditions générales de vente, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux français quel que soit le pays d'exécution de la prestation.
4. Si des dispositions de ces CGV sont devenues caduques ou nulles, les autres dispositions demeurent entièrement valides. De surcroît, ce sont les prescriptions légales qui s'appliquent.

XIII. RÉCLAMATIONS

Toute l'équipe du Prestataire est à disposition au cours du séjour pour répondre aux doléances des Participants, résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et leur permettre de profiter pleinement de leur séjour. Il convient de prendre contact avec elle pour toute demande. Toute réclamation, après le séjour, pourra faire l'objet :

- d'un courrier adressé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à SAS RAVIR – 160 route de Pont Seille - 71290 RATENELLE, qui est le siège social de l'entreprise ou

- de l'envoi d'un courriel à l'adresse : virginie@humantempo.com

dans un délai de 6 mois après la fin du séjour, afin que nous puissions y répondre dans les meilleurs délais.

Nous vous invitons à nous faire part de vos réclamations dans les plus brefs délais afin que nous les traitions au mieux de vos intérêts.

Nous vous remercions de joindre à votre courrier tous justificatifs nous permettant de limiter le délai de traitement de votre réclamation.

Nous vous informons que suite à une tentative préalable infructueuse de résolution du litige auprès de nos services, vous avez la possibilité

de recourir à une procédure de médiation en saisissant le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées sont les suivantes :

MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17 - mtv.travel

SAS RAVIR - au capital de 43 780 euros

Les Maisons HUMAN TEMPO

Siège social: 160 Route de Pont Seille - 71290 RATENELLE

N° SIRET 890 313 034 RCS Mâcon

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE: FR76890313034

06.01.72.81.92 / rachel@humantempo.com

07.87.88.72.71/ virginie@humantempo.com

www.humantempo.com